

Déclencher la mue des poules pondeuses bio

Les poules pondeuses ne sont généralement utilisées que pendant une année. La courte durée d'utilisation entraîne la nécessité de renouveler le lot chaque année. Cette démarche est, d'une part, coûteuse et, d'autre part, éthiquement discutable, car de très nombreux poussins (la plupart des mâles) sont ainsi éliminés. La mue représente donc une alternative. La présente fiche technique vise à expliquer comment déclencher et gérer de manière systématique la mue afin de prolonger la vie des poules d'environ la moitié du temps de la première période de ponte.



La mue, le repos des poules pondeuses

La mue naturelle est une période de repos induite par les hormones, pendant laquelle l'appareil de ponte se régénère et les plumes se renouvellent. La mue a généralement lieu en automne ou en hiver et dure entre 2 et 3 mois. Ce sont surtout les jours plus courts qui la déclenchent. Pendant cette période, les poules mangent peu.

Dans la nature, toutes les poules pondeuses ne muent pas en même temps, mais avec un décalage de quelques jours ou de quelques semaines. L'arrêt de la ponte dure au moins 3 semaines en cas de mue naturelle. Ensuite, l'équilibre hormonal est restauré, les valeurs d'avant la mue sont rétablies et la deuxième phase de ponte commence.

Que disent les directives sur l'agriculture biologique et l'ordonnance sur les paiements directs au sujet de la mue artificielle?

Selon les directives de Bio Suisse, les élevages de volailles sont autorisés à déclencher artificiellement la mue si les poules pondeuses sont âgées d'au moins 60 semaines.

D'après l'ordonnance sur les paiements directs (conditions requises pour les contributions SRPA), dans le cadre de la réduction de l'alimentation pour induire la mue, l'accès des animaux au pâturage peut être fermé pendant 21 jours au maximum.

Pourquoi provoquer une mue des poules pondeuses?

D'un point de vue économique

Les poules pondeuses sont utilisées pendant près de 12 mois dans le cadre d'un cycle annuel normal. Avant que la mue naturelle ait lieu, le troupeau est abattu, bien que les performances de ponte soient généralement encore très bonnes. Avec la mue, en revanche, les poules peuvent être gardées 6 à 8 mois de plus. Toutefois, il convient de noter que seuls les troupeaux sains doivent subir une mue. D'autant plus que les mauvaises performances de ponte d'un troupeau affaibli ne sont pas améliorées par la mue.

La mue est associée à une charge de travail supplémentaire en termes de soins aux animaux. Cependant, un troupeau de poulettes comporte également une série de risques qui peuvent nécessiter des soins plus intensifs.

Avec la prolongation de la durée de ponte, les œufs deviennent plus gros. Cela peut être un inconvénient lorsque l'on vend à des acheteurs en gros. En vente directe, en revanche, les gros œufs sont en règle générale bien appréciés.

Les études du FiBL ont montré que le système avec mue est, sur le plan économique, comparable au système basé sur un cycle annuel de renouvellement des lots. Par rapport à la mue naturelle, la mue artificielle synchronisée permet une planification plus précise de la production.



Poule en mue

Avantage en termes d'éthique animale

Si les poules muent naturellement et donc de manière aléatoire, il est fort probable que des signes de picage des plumes et de cannibalisme apparaissent dans les grands troupeaux. Ce problème peut être évité en provoquant artificiellement la mue.

Si les poules pondeuses sont maintenues en production pendant de plus longues périodes, le besoin en poussins d'élevage est moindre et par conséquent, moins de mâles doivent être tués ou engraisés en tant que jeunes coqs.

Comment pratiquer la mue artificielle?

On peut commencer la mue quelle que soit la saison. La réduction de la durée journalière de lumière et de l'alimentation déclenchent la mue simultanée de toutes les poules d'un même lot.

Le programme de mue développé par le FiBL repose sur une réduction de la durée de lumière à 8 heures par jour pendant 14 jours et sur le remplacement de l'aliment standard pour poules pondeuses par un apport de son à volonté.

Comment procéder?

- Dès le premier jour, réduisez la durée de lumière à 8 heures par jour.
- Fermez l'accès au pâturage.
- Maintenez l'accès à l'aire à climat extérieur (ACE) et au parcours non couvert (PNC).

- Le premier jour, laissez les poules manger le reste de l'aliment standard.
- Dès le deuxième jour, proposez du son à volonté au lieu de l'aliment.
- Pendant toute la période de mue, proposez du calcium sous forme de coquilles d'huîtres ou de grit à volonté afin que les poules puissent reconstituer leurs réserves.
- Proposez impérativement suffisamment d'eau potable et fraîche pendant toute la période de mue.
- Lorsque les performances de ponte sont tombées à zéro, augmentez à nouveau progressivement la durée journalière de lumière pendant 14 jours et recommencez à alimenter vos poules pondeuses avec de l'aliment standard.
- Le 17^e jour, ouvrez l'accès au pâturage.

Le programme de mue du FiBL

Jour	Date (à compléter)	Lumière (heures)	Aliment standard (% de la ration journalière)	Son	ACE + PNC	Pâturage
1		8	Vide complet des chaînes d'alimentation et des mangeoires, pas de nouvel aliment	aucun	ouvert	fermé
2		8	0	à volonté	ouvert	fermé
3		8	0	à volonté	ouvert	fermé
4		8	0	à volonté	ouvert	fermé
5		8	0	à volonté	ouvert	fermé
6		8	0	à volonté	ouvert	fermé
7		8	0	à volonté	ouvert	fermé
8		8	0	à volonté	ouvert	fermé
9		8	0	à volonté	ouvert	fermé
10		8	0	à volonté	ouvert	fermé
11		8	0	à volonté	ouvert	fermé
12		8	0	à volonté	ouvert	fermé
13		8	0	à volonté	ouvert	fermé
14		8	0	à volonté	ouvert	fermé
15		Tant que la ponte n'est pas tombée à zéro, continuez avec le programme des 14 jours. Si la ponte est à zéro, procédez aux étapes suivantes de la mue.				
		9	50	aucun	ouvert	fermé
16		9	50	aucun	ouvert	fermé
17		9	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
18		10	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
19		10	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
20		10	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
21		11	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
22		11	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
23		11	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
24		12	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
25		12	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
26		12	à volonté	aucun	ouvert	ouvert
27 - ?		14*	à volonté	aucun	ouvert	ouvert

* Augmentation supplémentaire selon le programme habituel de lumière.

À vérifier avant la mue

Comment puis-je assombrir le poulailler?

Afin de respecter le programme d'éclairage, il doit être possible d'assombrir les fenêtres, surtout en été.



Le poulailler doit pouvoir être assombri.

Comment puis-je proposer le son?

Il est souvent plus facile de laisser de côté le silo rempli d'aliment standard et de remplir les chaînes ou les mangeoires manuellement, directement du sac.



Apport en son dans des distributeurs d'aliments.

Y a-t-il suffisamment de son biologique disponible?

Assurez-vous auprès de votre fournisseur d'aliment que le stock de son biologique est suffisant. Le son doit être proposé à l'état brut (les granulés peuvent contenir des nutriments supplémentaires). La consommation s'élève à environ 60 g par animal et par jour en cas de distribution à volonté.



Les poules pondeuses doivent être en bonne santé au début de la mue.

Les poules sont-elles en bonne santé?

Seuls les troupeaux sains peuvent supporter correctement une mue. Les traitements nécessaires (par exemple contre les parasites) doivent être effectués avant la mue, à un intervalle suffisant, pour éviter tout stress supplémentaire.

À quoi faut-il faire attention pendant la mue?

- **Observez le troupeau:** les poules pondeuses doivent être bien observées, surtout durant les premiers jours du changement d'alimentation. Si les poules montrent des signes de nervosité, des sources supplémentaires d'activité (par exemple des bottes de paille entières) doivent leur être proposées.
- **Vérifiez le taux de ponte:** si le taux de ponte n'est pas tombé à zéro après 14 jours, il convient de continuer à proposer du son pendant quelques jours supplémentaires. Ne poursuivez le programme que lorsque les poules ont complètement cessé de pondre.

Impressum

Éditeur

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, case postale 219, CH-5070 Frick
Tél. 062 865 72 72, e-mail: info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Auteur: Esther Zellner

Relecture: Veronika Maurer (FiBL), Daniel Böhler (FiBL)

Rédaction: Vanessa Gabel (FiBL) **Maquette:** Brigitta Maurer (FiBL)

Traduction française: Nathaniel Schmid (FiBL)

Photos: Aviforum: page 1; Thomas Alföldi (FiBL): p. 4 (2); Esther Zellner: p. 2, p.4 (3); Daniel Böhler (FiBL) p. 4 (1)

N° de commande FiBL: 1067 **ISBN:** PDF: 978-3-03736-357-7

La présente fiche technique peut être téléchargée gratuitement depuis: shop.fibl.org.

© FiBL, 2020